

MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 19 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 12 septembre 2025, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D642025

Nombre de membres en

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation :
12/09/2025

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,
Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette – Mme FONTIMPE Catherine –
Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. DEVEYLE Alain
– M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno –
Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence – Mme LOURD Mathilde –
M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme BONNAT Laura –
M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. CHEVRET Pascal a donné pouvoir à M. BERRY David, M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à M. GAULIN Christian, M. NILLOON Christophe a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine, Mme DEGRANGE Valérie a donné pouvoir à Mme PONCET Florence, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe.

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

Etanchéité de la fontaine – Place de la mairie

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé, un devis l'étanchéité de la fontaine, place de la Mairie pour un montant de 4 000.00 € HT soit 4 800.00 € TTC avec la société POLEN'.

Marché de travaux

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé, dans le cadre d'une procédure adapté, le marché pour la requalification des Rues du Chemin Vieux, des Marchands et de la Madone pour un montant de 1 060 359.55 € HT soit 1 272 431.46 € TTC avec le groupement d'entreprise DEGATA / BALLAND.

Habillement – Service technique

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé, un devis pour des tenues complètes destinées aux agents du service technique pour un montant de 1 477.00 € HT soit 1 772.40 € TTC avec la société SAS Bresse Protection.

Raccordement au réseau électrique – borne IRVE

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé, un devis pour le raccordement au réseau électrique d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) pour un montant de 1 531.50 € HT soit 1 837.80 € TTC avec ENEDIS.

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20250919-D642025-DE
Date de réception préfecture : 24/09/2025

Matériel informatique – Secrétariat de Mairie

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé, un devis pour du matériel informatique pour le secrétariat de mairie pour un montant de 6 150.42 € HT soit 7 380.50 € TTC avec la société Partner.

Chaudière – Ecole

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé, un devis pour le remplacement d'une chaudière au gaz à l'école pour un montant de 6 041.89 € HT soit 7 250.27 € TTC avec la société BODILLARD.

Films solaires – Ecole

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé, un devis pour la pose de films solaires à l'école pour un montant de 3 985.38 € HT soit 4 782.45 € TTC avec la SARL BERRY GRAPHIC'S.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 23 septembre 2025



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX